

Image not found or type unknown



Entretien d'un droit de passage

Par **Nemesis**, le **20/02/2008** à **14:55**

Bonjour,

Nous sommes propriétaire d'une maison depuis 6 mois et nous avons un droit de passage qui nous permet de rentrer chez nous mais aussi aux voisins de rentrer chez eux . Nous savons que nous sommes tenus de l'entretenir à moitié avec le voisin . Mais celui ci a décidé de mettre du macadam sans nous consulter . N'ayant pas les moyens de payer ce type de revêtement avons nous le droit de refuser et de proposer autre chose plus dans nos moyens ?

Merci